



**AÉROPORT:
DES MILLIERS
D'HABITANTS LÉSÉS,
PÉTITION DÉPOSÉE**

**PLANTATIONS:
L'ACTION SE POURSUIT**

**LA VÉRITABLE
DIMENSION DE LA
ZONE VILLA**



n°110 - Septembre 2015

**ASSPROP**.CH

Association pour la propriété individuelle et pour
un habitat durable

JAB

1211 Genève 26

À GENÈVE DEPUIS 1990!



**Audioprothésistes diplômés
au bénéfice d'une grande expérience
et de formations continues.**

NovaSon,

acoustique médicale

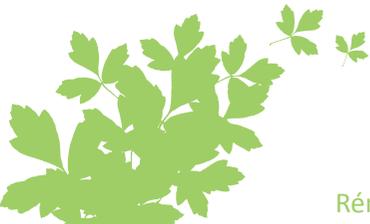
Rue de la Terrassière 42 • Eaux-Vives • 022 840 27 40
Rue Alfred-Bertrand 4 • Champel • 022 347 47 66

www.novason.ch

info@novason.ch



- Votre audioprothésiste près de chez vous
- Garantie et charte de qualité suisse (Akustika)
- Prise en charge et suivi
- Prise en charge AI-AVS-AM-SUVA-ONU
- Assurance Allianz perte, vol...
- Contrôle régulier de l'audition
- Contrôle régulier de l'appareil
- Piles auditives «longue durée»



canopée
paysagisme sàrl

Rémi Heijn | Vincent Berclaz
Chemin de Brive 2, CH - 1283 Dardagny
Dépôt: Chemin de Murcie 3, CH - 1232 Confignon
tél +41 22 340 51 18 | fax +41 22 754 51 19
info@canopee.ch | www.canopee.ch

Une équipe formée et spécialisée pour vous proposer des conseils personnalisés et assurer un suivi ponctuel ou complet de vos propriétés, jardins, terrasses et espaces verts.

Membre de Jardin Suisse et signataire de la Charte des Jardins,
Canopée paysagisme sàrl développe des valeurs et un savoir-faire de proximité.

N'hésitez pas à nous contacter pour une première rencontre.

Jardin Suisse



garden care and design

IMPRESSUM



Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

SECTION GENÈVE

Pic-Vert Assprop Genève
32, ch. de Grange Collomb
1212 Grand-Lancy

geneve.assprop.ch

Christian Gottschall, Président
Me Michel Schmidt,
Vice-président

COMITÉ

Jean-Claude Michellod,
Commission juridique
Frédéric Berney, Trésorier
Alain Gaumann, Energie
Marielena Gautrot, Claude
Miffon, Marketing,
Communication
Guy Girod, Assurances
Christina Meissner, Journal
et web
Alain Burri, Territoire
Christophe Ogi, Architecture
René Volery, Administration et
informatique
Charles Denogent,
Jean-François Girardet

SECTION VAUD et autres cantons

Assprop Vaud
65, Grand'Rue - 1296 Coppet
vaud.assprop.ch

Me Pierre-Alain Schmidt,
Président
Jérôme Zagury, Vice-Président
et trésorerie
Michel Schmidt, Secrétaire
général et juridique

COMITE

Guy Dériaz, Christian
Gottschall et Christophe Ogi,
Aménagement et architecture
Guy Girod, Assurances
Lionel Baruchet, Bancaire et
prêts hypothécaires
Edward Cassels, Informatique
et web
Gérard Produit,
Communication
Claude Figeat, Ali Gökök

Photo de couverture,
© RioPatuca Images - Fotolia.com

Le journal paraît 4 fois par an

Impression :
SRO-Kundig SA

Publicité :
Publi-Annonces sa
Alain Dieudonné
T. 022 308 68 79
ad@publi-annonces.ch



SOMMAIRE

EDITORIAL

5

ACTUALITÉ Danger sur la zone villa!

6

TERRITOIRE La véritable dimension de la zone villa

8

JARDIN Plantation de haies d'espèces indigènes, l'action se poursuit! Les soins aux arbres

10

12

MAISON Sus aux punaises de lit!

14

QUALITÉ DE VIE Pourquoi faire appel à un géobiologue ?

16

À VOTRE SERVICE Bien envelopper sa maison

18

LA PLUME EST À VOUS Aéroport: des milliers d'habitants lésés

20

PERMANENCES

Juridique Zones réservées

24

Médiation À votre service

26

Financement Piguet Galland & Cie SA, votre partenaire patrimonial

28

VOS ASSOCIATIONS

30

ASSPROP

32, ch. de Grange Collomb - 1212 Grand-Lancy

Administration et secrétariat:

le matin de 8h30h à 12h30 (fermé le mercredi)

☎ 022 810 33 20 / Fax 022 810 33 21

info@assprop.ch - www.assprop.ch

Permanences téléphoniques gratuites

ASSURANCES

Tous les jours 24h/24

☎ 022 338 03 10

Fax: 022 810 33 21

Email: info@lemanrisco.com

Web: www.lemanrisco.com

ARCHITECTE/ENERGIE

Pour tous conseils sur les aspects liés à la construction et à l'énergie du bâtiment, audit énergétique, rénovations ou solutions d'isolation, subventions, autorisations. Pour les cas plus complexes, mandats et expertises sur place à tarifs privilégiés.

Le lundi de 16h à 18h

☎ 022 777 16 18

Email: ogi@eco-logique.ch

Web: www.eco-logique.ch

SECURITE

Conseils gratuits et tarifs privilégiés.
Securitas Direct pour les membres.

☎ 0848 123 678

Email: assprop@securitas-direct.ch

FISCALITE

Pour tous conseils fiscaux privés
Berney Associés, Expert en fiscalité immobilière

Le mardi de 14h à 16h

☎ 022 787 09 90

Email: fiscal@assprop.ch

FINANCEMENT

Toutes questions liées aux financements hypothécaires et aux solutions de prévoyance liées à votre bien immobilier. Entretien hypothécaires et conseils globaux gratuits.
Piguet Galland & Cie SA, votre partenaire patrimonial

Le mardi et jeudi de 14h à 17h30

☎ 058 310 44 03

NOUVEAU

MÉDIATION VOISINAGE

En cas de situation de conflit de voisinage
SPGC, Stéphanie Haenni et Marc Rosset, Médiateurs

Jours ouvrables

☎ 0800 774 224

E-mail: picvert@spgc.ch

JURIDIQUE

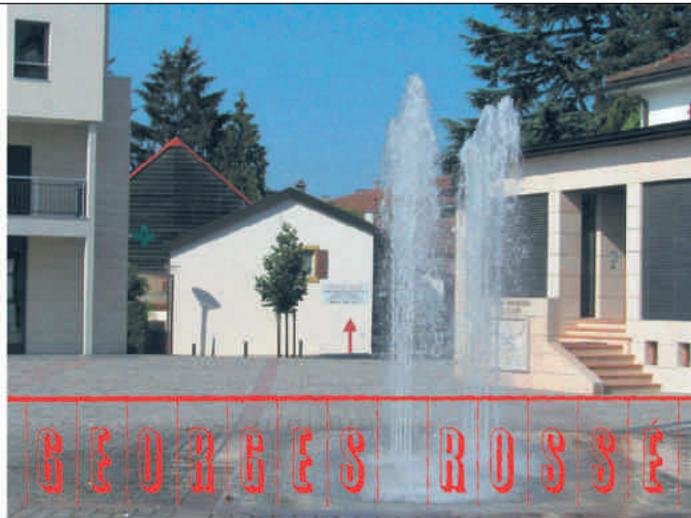
Pour toutes questions sur les droits de la propriété et sur l'aménagement du territoire.

Etude Schmidt, Jaton & Associés

Lundi et mercredi de 14h à 18h

☎ 022 592 52 70

Email: juridique@assprop.ch



ENTREPRISE À VOTRE ÉCOUTE DEPUIS 50 ANS
INSTALLATIONS ET ÉTUDES SANITAIRES

MAÎTRISE FÉDÉRALE - Concessionnaire S.I.G. - EAU - GAZ

<p>Service d'entretien et dépannage de conduites, robinetteries et appareils sanitaires, appareils spéciaux, pompes, chauffe-eau, traitement d'eau.</p>	<p>Conception et réalisation pour conduites d'eau, de gaz, d'écoulements et fluides divers. Installations solaires thermiques.</p>
---	--

GEORGES ROSSÉ Sarl - Installations & Etudes sanitaires

Rue V.-Malnati 7 - 1217 Meyrin - Tél: 022 782 12 27 - Fax: 022 785 07 15
 e-mail: georgesrosse@bluewin.ch

Plus de 50 ans
d'histoire d'eau

CONTRE LE TARTRE, LES BOUES ET LA ROUILLE



www.adoucisseur.ch



Détartrage tuyauterie

Débits faibles, eau dure, température d'eau élevée ...

Attention à l'entartrage de la distribution d'eau chaude !

Détartrage bouilleurs

Un bouilleur doit être détartré tous les 2 ans.

Un millimètre de tartre sur un corps de chauffe correspond à une consommation énergétique de l'ordre de 10%.

Ebouage chauffage

La formation des boues est la conséquence directe de l'attaque des parties métalliques de l'installation par la corrosion. Ce phénomène peut conduire à la destruction totale de l'installation.

DEVIS GRATUITS ET SANS ENGAGEMENTS - CONTRATS D'ENTRETIEN

Un entretien régulier – des économies d'énergie – un geste pour la planète et les générations futures...

Retrouvez tous nos services et toutes nos documentations sur www.harba.ch

HARBA SA - Route de Saint-Julien 275 - 1258 Perly - Tél. 022 771 46 71 - Fax 022 771 46 71 - harba@harba.ch



Christian Gottschall
Président Pic-Vert
Assprop Genève



Mes études universitaires en géographie m'ont sensibilisé à la gestion des espaces et des populations qui y résident. Depuis de nombreuses années je suis stimulé par les réflexions sur les équilibres possibles entre les activités humaines et leurs impacts sur les milieux naturels, tout en maintenant l'objectif de maintenir un niveau de qualité de vie optimal et pérenne.

Dans le cadre de mes activités professionnelles ainsi que mon expérience du milieu associatif, j'ai été amené à réfléchir sur les modèles de croissance, tant sur le plan local qu'international et leurs conséquences directes sur la qualité de vie des citoyens.

Notre mode de consommation des ressources est depuis longtemps déjà devenu irrationnel. Nous sommes entraînés dans un cercle vicieux et destructeur : transports saturés, bétonnage, sous-enchère salariale, logements insuffisants et mal entretenus, déficits abyssaux... Et pourtant !!!

L'objectif de croissance souhaitée pour notre aéroport de 10 millions de passagers supplémentaires d'ici à 2030 est irresponsable ! Il nie l'importance des nuisances sous le pré-

texte de « maintenir une économie régionale dynamique... ». Le droit de vivre dans un espace non pollué par le bruit et toutes les nuisances inhérentes à un aéroport est bafoué pour plus de 30'000 personnes résidant dans une dizaine de communes genevoises et françaises. Pour ceux qui auraient le malheur d'être propriétaires, impossible d'envisager plus sombrement l'avenir avec les restrictions de droits à bâtir et la dévaluation conséquente de leur bien immobilier.

Au même titre que les milliers de propriétaires qui seront prochainement spoliés de leurs droits constitutionnels de propriétaire suite à l'adoption du plan directeur cantonal 2030 et de la densification souhaitées. Est-ce une finalité irréversible et non discutable ?

Aucun parti représenté aujourd'hui au Grand Conseil n'a la volonté politique d'expliquer qu'il faut tenir compte des limites des ressources, de l'espace de vie et des besoins réels des habitants, bref, qu'il faut reprendre le contrôle de notre développement.

Une économie libérale conduite par des acteurs responsables consiste avant tout à maîtriser la croissance

et l'orienter vers la durabilité. Il est temps d'adopter le principe de « suffisamment de biens et services mais pas dans l'abondance ». Il est nécessaire de définir un cadre dans lequel l'économie se développe en favorisant l'utilisation des ressources endogènes existantes (ressources et population), dans les limites de ce que l'environnement local peut fournir. Ce cadre doit comporter des mesures incitatives claires et encourager la responsabilité individuelle de chacune et de chacun. Ces changements d'attitudes et d'habitudes sont possibles tout en conservant notre qualité de vie, notre prospérité et notre confort.

La Confédération souhaite amorcer la transition vers les énergies renouvelables en lien avec une rationalisation de la consommation. Elle propose aussi d'aller vers une économie plus respectueuse des ressources, pratiquant le zéro déchets et valorisant la réutilisation et la réparation des objets. Il nous faut soutenir ces démarches au niveau national et les transformer en actes concrets au niveau local.

C'est pourquoi je souhaite élargir mon action au sein des Verts Libéraux, un parti récemment constitué, qui propose concrètement d'articuler sa politique et l'ensemble de ses propositions autour de la problématique de la croissance et du développement pour notre canton et notre pays.

D'autres sujets importants seront à l'ordre du jour des débats fédéraux dans le courant de ces prochains

mois : l'aménagement du territoire, la fiscalité des entreprises, la mise en œuvre de l'initiative sur la limitation de l'immigration... Nul doute que l'expérience et les contacts noués dans le cadre de mes actuelles fonctions de président me seront utiles et nécessaires.

Indépendamment du résultat des votations, je quitterai mes fonctions de président de Pic-Vert à la fin de cette année après 6 années d'activités. Je poursuivrai bien entendu mes actions au sein du comité de l'association mais également dans un autre cadre associatif élargi avec la volonté de préserver la qualité de vie de tous dans le respect de notre environnement.

Vous constaterez également dans ce journal que nous avons décidé de lancer une prestation de médiation et sommes très heureux de pouvoir vous proposer un service de qualité avec des professionnels en la matière. La mise en place de cette permanence aidera beaucoup de nos membres à résoudre tous types de « conflit » : voisinage, autorités, autres,...avant de se retrouver devant les tribunaux. Nous avons tous beaucoup à y gagner en temps, énergie et argent mais également en expériences.

Je vous souhaite une excellente reprise. ■



M^e Pierre-Alain Schmidt
Président Assprop Vaud



Je tiens tout d'abord à remercier les membres qui ont participé à notre Assemblée générale de l'Assprop qui

s'est tenue le 11 septembre. Nous reviendrons sur cette dernière dans le journal de décembre.

En ce qui concerne la conférence qui devait être agendée cet été, elle n'a pu être organisée car la personne invitée, Madame Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, n'a pas été en mesure de se rendre disponible pour cet événement. Ce n'est

toutefois que partie remise, dans la mesure où le Comité a décidé de faire appel à un autre conférencier. Bien entendu, la date de cette conférence vous sera communiquée aussitôt qu'elle aura été fixée. ■



Danger sur la zone villa !



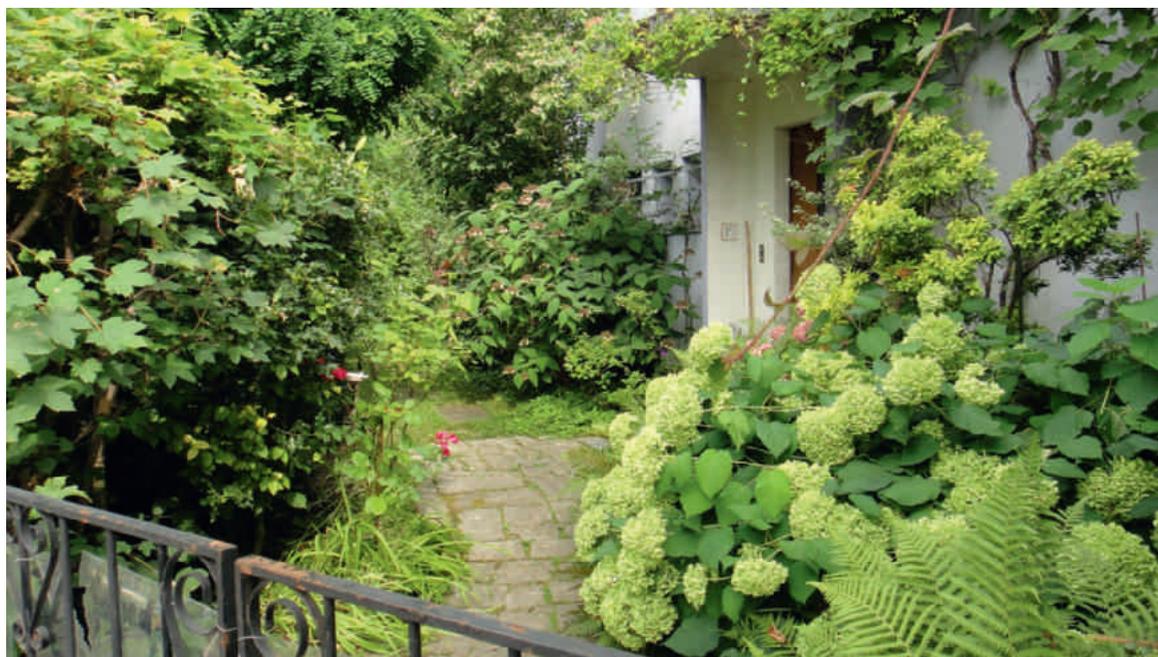
Claude Miffon
Membre du comité

En refusant les territoires de l'ex département du Léman au départ de Napoléon, Genève a opté, pour des raisons confessionnelles à l'époque, en faveur de l'exiguïté.

Deux siècles plus tard, elle étouffe dans son corset français; les discours sur la région et le « Grand Genève » ne masquant nullement les différences économiques, institutionnelles et politiques.

Genève est suisse et dépend du plan directeur fédéral en matière d'aménagement du territoire.

Les contraintes en matière de zones d'assolement et la quasi impossibilité de densifier une ville déjà très dense en comparaison helvétique,



désignent la zone villa comme victime expiatoire.

C'est elle que le Conseil d'Etat veut densifier par déclassement en zone de développement ou par une augmentation des coefficients de construction pour répondre aux besoins croissants de logement.

Si l'on ne réagit pas, dans deux ou trois décennies, le marteau aura rejoint l'enclume et la zone urbaine

jouxtera directement la zone agricole; en d'autres termes à quelques exceptions peut-être, la zone pavillonnaire, faite de petites parcelles, composée de villas et de jardins, aura disparu.

Consciente de ces enjeux, l'association Pic-vert maintient un contact permanent avec les autorités pour empêcher ou simplement freiner cette évolution, le temps peut-être que les frontières tombent ou des

accords transfrontaliers se développent encore dans le cadre d'une gouvernance régionale.

Dans une première phase, ce n'est pas moins que 11.3 % de la zone villa qui est directement touchée, une partie se voyant imposer par mesure conservatoire une interdiction de toute nouvelle construction ou transformation (voir article p.24).



La Ville Nouvelle
Projets durables de vie et d'habitat

Création, agrandissement et rénovation personnalisée de résidences et villas



Marco Castroni, Architecte SIA

25, Rue Prévost-Martin, 1205 Genève · Tél. 079 525 71 35
m.castroni@ville-nouvelle.net · www.ville-nouvelle.net

**FERBLANTERIE, COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES
CONCESSIONNAIRE GAZ**

V. GINDRE & FILS SA

Ch. J.-Ph.-de-Sauvage 5
1219 Châtelaine
Pascal Gindre
Philippe Gindre

Tél. 022 796 12 44
Fax 022 796 12 43
Mobile 079 203 68 61
Mobile 079 443 29 94

e-mail: v.gindre@bluewin.ch

Si les grands principes sont connus et difficilement modifiables vu le contexte général, le diable se cache comme d'habitude dans les détails où une marge de manœuvre qu'il convient d'exploiter existe encore.

Pic-Vert a plus que jamais besoin du soutien et de l'engagement de ses membres ainsi que d'acquiescer de nouveaux adhérents pour

demeurer entendue et crédible aux oreilles et aux yeux des autorités

Par son existence et sa structure, la zone villa joue un rôle environnemental, sociologique et fiscal essentiel dans la République de Piogre (Genève en patois local).

Il faut une voix pour le dire haut est fort et l'argumenter de façon

convaincante; cette voix c'est celle de Pic -Vert et de son comité; elle est l'écho de votre voix et l'avocate de votre qualité de vie.

Bonne rentrée à tous ■



Les permanences de notre association (voir page 3) sont gratuites pour les membres !

réfection de toiture
**économisez
en énergies**

visuel.ch



e+ solutions énergétiques

consultez-nous
pour les demandes de subvention

022 795 1077

ceruttietcie.ch

cerutti



Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG

FORSTER SARL

Tél: 022 784 47 57

Fax: 022 784 47 58

Web: www.charpente-forster.ch

Devis gratuit et sans engagement

- **FENETRES**
Bois-PVC / Bois-métal
- **VOLETS**
Bois / métal
- **CHARPENTES**
Fabrication sur mesure
Création de pergola
- **VELUX - STORES**
- **TOIT**
Isolation et rénovation
Aménagement des combles
- **PORTES D'ENTREES**
Bois / métal
- **ESCALIERS**
Sur mesure



35% et non pas 48%, la véritable dimension de la zone villa



Alain Burri
Membre du comité

Les terrains situés aujourd'hui en zone villa, libres de toute contrainte, représentent un potentiel de moins de 35% de la zone constructible pour du logement et non pas 48% comme l'affirme régulièrement le Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Energie (DALE).

Les chiffres annoncés par nos autorités mentionnent des zones constructibles pour du logement de 65 km², soit 24% de la surface totale du canton. La zone villa représente 30 km², soit 11% de cette surface. Ces chiffres leur permettent d'affirmer que, grosso modo, la moitié de la surface constructible pour du logement est

occupée par la zone villa. Il paraît donc justifié de fortement densifier ces zones pour y construire des immeubles

Comme vous pourrez le constater, une lecture attentive de ces chiffres nous amène à des conclusions bien différentes.

Tout le monde imagine la zone villa remplie de maisons et de jardins. Or, si vous analysez les cartes fournies par l'Etat*, vous remarquerez qu'une part importante de cette surface contient des zones de développement (destinées à des immeubles), des surfaces inconstructibles (le long des cours d'eau et des forêts), les routes cantonales, communales, et même des plateformes douanières, ainsi que des parcelles appartenant aux communes et collectivités publiques dont on sait qu'elles ne construiront jamais de villas dessus.

En reprenant les chiffres énoncés par nos autorités, épurés des zones de développement, des surfaces inconstructibles et des parcelles appartenant aux collectivités publiques, nous arrivons à un total

de 8% de la surface totale du canton (au lieu de 11%), ces chiffres reportés par rapport à la zone constructible dans son ensemble donne 35% pour la zone villa au lieu des 48% annoncé par le DALE soit une différence d'appréciation de 27%...!

Nous sommes bien loin des affirmations de nos autorités qui dénoncent, à tort, une zone villa pléthorique qui empêche le développement et le bétonnage du canton.

Ajoutez à ces chiffres effectifs la mise en application prochaine du Plan Directeur 2030, et vous réduirez encore la surface de la zone villa pour la ramener à 7% de la surface totale du canton.

Pour mémoire, dans le Pic-Vert du mois de juin 2015, nous avons démontré, sur la base des statistiques cantonales genevoises, qu'environ 80% des impôts sur les personnes physiques provenaient des résidents de la zone villa.

Dans le numéro de janvier 2016, nous vous proposerons un article sur l'importance considérable des

zones villas pour la biodiversité. Environ 80% de cette biodiversité-ci se situe dans ces zones, plus particulièrement celles qui ne sont pas trop denses.

Réduire la zone villa, c'est diminuer fortement les revenus sur les personnes physiques et la biodiversité de notre cher canton. C'est la poursuite de notre chemin vers la destruction de notre qualité de vie à tous.

Pic-Vert se bat et se battra avec vous pour privilégier le bon sens et un développement durable, respectueux de tous.

* Le site Internet www.sitg.ch a fourni les cartes pour nos bases de calcul. Elles sont disponibles pour tout le monde et c'est un outil formidable mis à disposition par le Canton de Genève. ■



ASTORI

Le bois fait maison





Menuiseries

Portes • Agencements
Escaliers • Mobiliers

Charpentes

Toitures • Halles
Façades • Ossatures

Fenêtres

Bois • Bois-Métal
PVC • Tradition

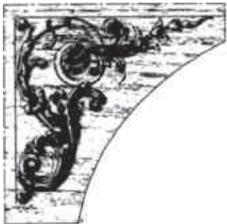
ASTORI FRÈRES SA
 Chemin Philibert-de-Sauvage 37 | 1219 Châtelaine | T. 022 420 15 67 | info@astorifreres.ch | www.astorifreres.ch






berney associés expert en fiscalité immobilière

bureau de genève | 8, rue du nant - 1207 genève | t. +58 234 90 00 | berneyassociés.com |  Member of Crowe Horwath.



MENUISERIE - EBENISTERIE
AGENCEMENT
FENETRES SUR MESURE

René Jemmely Sàrl

Membre PIC-VERT

255, route de St-Julien
1258 PERLY

Tél. 022 - 771 44 74
Natel 079 - 606 30 60

TRITTENFID SA



Déclarations fiscales, conseils fiscaux,
impôts immobiliers, comptabilité et révision
Ancien contrôleur fiscal (affaires immobilières)
et chef service de taxation



18, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg - Tél. 022 342 27 01 - Fax 022 342 27 21
E-mail: trittenfid@bluewin.ch

Member of Nexia International, a Worldwide Network of Independent Accounting Firms



Participez !

Plantation de haies d'espèces indigènes, l'action se poursuit !



 Christina Meissner
Membre du comité

A l'automne 2012, Pic-Vert a lancé une action originale en faveur de la biodiversité en zone villas : planter des haies d'arbustes indigènes. L'Etat, qui désire favoriser la nature en ville, a participé au financement en prenant à sa charge la moitié du montant de la plantation.

C'est ainsi qu'entre le printemps 2013 et celui de 2015, 42 propriétaires de villas ont participé à l'action. 1,7 km de haies ont été plantés soit plus de 2000 arbustes d'espèces indigènes. Dans de nombreux cas, il s'agissait de remplacer des haies de lauriers ou de thuyas, très à la mode il y a quelques dizaines d'années,

mais totalement stériles et qui n'apportent rien à la nature.

Nature en ville

Les haies d'espèces indigènes sont appréciées par la faune sauvage (oiseaux, hérissons, papillons, etc.) à laquelle elles procurent gîte et nourriture. Leur redonner une place en milieu urbain, c'est directement contribuer au maintien d'une nature riche et diversifiée jusqu'au cœur de zones d'habitation.

Inscrivez-vous vite !

S'arrêter en si bon chemin aurait été franchement dommage. Aussi, d'un commun accord avec la direction générale de la nature et du paysage de l'Etat de Genève, notre action est reconduite cet automne 2015. Si votre participation est retenue car votre projet présente un intérêt certain pour la nature, la moitié des coûts de la plantation sera prise en charge jusqu'à concurrence du montant total accordé pour cette action. Alors, inscrivez-vous sans tarder!



©Nicolas Varidel, arboriculteur

Les premiers inscrits seront les premiers servis.

Dès que vous nous aurez renvoyé le coupon réponse, nous vous proposerons de prendre contact avec un arboriculteur spécialiste des espèces indigènes avec lequel vous pourrez discuter de votre projet et de son coût. Il vous conseillera sur le choix des espèces, en fonction du lieu, du

sol, de l'ensoleillement et de l'espace à disposition. Les plantations se dérouleront de novembre 2015 à mars 2016. Alors, n'hésitez plus ! Pour plus de diversités, de couleurs, de parfums et de vie dans votre jardin, rien de tel que les espèces indigènes. ■

Coupon à renvoyer avant le 15 octobre 2015 à Pic-Vert Assprop Genève, 32 ch. de Grange Collomb - 1212 Grand-Lancy

Je désire participer à l'action de plantation de haies d'espèces indigènes..

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune et code postal :

Tél : Email :

Longueur / largeur de la haie à planter (mètres) : N° de parcelle :

S'agit-il d'un projet auquel participent plusieurs propriétaires (plantation d'une haie en limite de parcelle par exemple) ?

Si oui combien ?



Les étapes d'une plantation réussie

- Conseil et choix des espèces (en fonction des désirs mais aussi du sol, de l'ensoleillement, de l'espace, etc.)
- Eventuellement, arrachage préalable de plantes existantes
- Ameublement du sol
- Mise en place des arbustes
- Amendement (compost)
- Arrosage
- Mise en place de copeaux (préserve l'humidité, protège et facilite l'entretien des jeunes plantations)



Evolution d'une haie d'espèces indigènes plantée en 2014 grâce à notre action.



Réservez la date du 3 novembre 2015 !

Pic-Vert participe au Colloque Nature en ville organisé par le canton de Genève au Pavillon Sicli, à la route des Acacias. Venez découvrir et vous inspirer de notre action de plantation de haies et de bien d'autres projets.

Inscriptions obligatoires: www.ge.ch/nature-en-ville ou lien direct: http://bit.ly/Colloque_Nature_en_ville_2015_Genève_Inscriptions_Anmeldungen



Tondeuse R43V
Vitesse variable,
Châssis alu
Prix catalogue : 1'395.-
300.- reprise

1'095.- net



TESTEZ LA DIFFÉRENCE

John Deere, une gamme de machines traditionnelles et automatiques



Robot Tango
Devis « prix clé en main »
Fourniture, installation,
programmation et assistance



JUSSY 022 759 91 91 MIES 022 755 60 22 CUGY 021 731 29 91
www.chalut-greenservice.ch



JOHN DEERE
www.johndeere.ch



ASV Alarme Sécurité & Vidéo SA

DEVIS
GRATUIT

Service technique
7 jours / 7 - 24h/24h

- SYSTEME D'ALARME
- SURVEILLANCE VIDEO
- CONTROLE D'ACCES

ASV Alarme Sécurité & Vidéo SA Ch. de la Pallanterie 7 - 1252 Meinier
www.asv-sa.ch e-mail: info@asv-sa.ch Tel: 022 772 11 11

Solu Tubes

SA
Assainissement de conduites



Garantie
15 ans

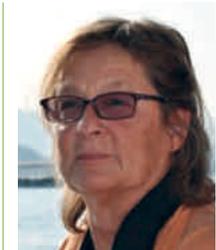


**STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!**

ch. des Cormiers 14 - 1470 Estavayer-le-Lac - T 026 664 00 04
F 026 664 00 07 - info@solutubes.ch - www.solutubes.ch



Les soins aux arbres : un travail tout en finesse



Laurence Naef
Journaliste

Dans les propriétés privées, les arboristes grimpeurs s'emploient à accompagner l'arbre dans sa croissance en respectant son développement naturel.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, les arboristes grimpeurs passent leurs journées perchés dans les arbres. Seul l'orage pourrait les retenir au sol. Il faut dire que, harnachés comme des montagnards à l'assaut des parois alpines les plus vertigineuses, ils attireraient inmanquablement la foudre. Enlacés de cordes, chargés de mousquetons, ils triment aussi une scie de jardinier, une très longue scie-perche qui leur permet d'atteindre les branches les plus éloignées, et, si nécessaire, une légère tronçonneuse. Et malgré cela, ils évoluent avec la légèreté d'un écureuil ou d'un singe, deux animaux auxquels ils s'identifient d'ailleurs dans leur jargon!

Ce jour-là, malgré une petite pluie, trois hommes de l'entreprise Arboritech montaient à l'assaut de douze robiniers faux acacias dans une propriété du Mandement. Un quatrième s'occupait de ramasser toutes les branches qui tombaient sous les coups de scie. Sept heures d'engagement furent nécessaires pour éclaircir ces arbres à croissance rapide. « On ne parle pas ici

d'élagage, précise Loïc Janniaud, associé de l'entreprise. Il s'agit d'une taille sanitaire et esthétique. Cela consiste à éclaircir la structure, sans modifier la forme, à enlever les rejets propres à cette essence qui pourraient gêner les charpentiers. Un objectif du soin aux arbres consiste, par exemple, à éviter que des branches se croisent, se frottent et finissent par se nécroser. Atteintes, elles risquent alors la rupture. »

Assurer leur pérennité

Si, en forêt, la nature fait son œuvre et que le processus naturel, même avec ses défauts, ne dérange personne, il en est tout autre dans les parcs et jardins privés. « Hormis les impératifs sécuritaires évidents, l'arbre a dans cet environnement une fonction différente, explique Loïc Janniaud. Souvent isolé ou en petit groupe, il marque l'homme de sa présence. Ce dernier doit donc l'accompagner en atténuant ou en supprimant, autant que faire se peut, ses défauts. C'est ainsi qu'on assure sa pérennité. »

En pénétrant, ce jour-là, au cœur des acacias, les arboristes grimpeurs ont œuvré dans la finesse. Point de tronçonneuse. De petits coups de scie bien placés pour redonner aux arbres un peu de lumière intérieure, diminuer leur prise au vent et offrir au propriétaire une vue transparente sur le paysage au loin. De manière générale, on enlève les branches qui descendent pour garder celles qui montent, notamment celles qui présentent un bon ancrage au cône d'insertion. Une façon d'accompagner la croissance de l'arbre en lui conservant son harmonie. Ici ou là, les arboristes ont laissé un rejet particulièrement généreux pour qu'il devienne une charpen-

tière. « Dans le cas d'espèce, cette essence nécessite une intervention annuelle; mais pour atteindre un même objectif, nombreuses sont celles (les chênes ou les tilleuls par exemple) qui n'exigent des tailles que tous les trois ou quatre ans. »

Pas d'autorisation nécessaire pour la taille

La taille douce ne nécessite pas, à Genève, d'autorisation des services de l'Etat. En revanche, l'abattage et la taille de réduction ou élagage exigent d'entreprendre cette démarche, laquelle (publiée dans la Feuille d'avis officielle) est susceptible de recours. Le service des forêts (trois fonctionnaires sont dévolus à cette tâche spécifique) se déplace le plus souvent pour fournir des prescriptions conformes à la réglementation et au respect du sujet étudié. L'abattage par démontage se réalise de haut en bas après avoir enlevé toutes les branches latérales, tandis que l'abattage direct peut se faire depuis la base quand la place le permet. Autre possibilité, l'usage d'une nacelle; ce qui peut se révéler nécessaire lorsque l'arbre est devenu trop dangereux pour supporter un élagage ou que les moyens ordinaires ne peuvent être mis en œuvre.

Réglementation à respecter

Les distances de plantation entre propriétés font l'objet d'une réglementation précise: pas de plantation dans les premiers 50 cm; une haie de deux mètres de haut peut être installée jusqu'à deux mètres de la limite; on peut planter un arbre entre 2 et 5 mètres de la limite, mais il ne doit pas atteindre plus de 6 mètres à l'âge adulte; enfin, de 5 à 10 mètres de la limite de propriété, un arbre peut atteindre 12 mètres de hauteur.



©Laurence Naef

Compte tenu de cette réglementation, il convient de réfléchir avant de réaliser des plantations dans une nouvelle propriété. On est souvent tenté d'en faire trop au début. Mais la végétation pousse vite et, ensuite, on se trouve bien ennuyé lorsque les branches s'en vont chez son voisin ou que la couronne lui fait de l'ombre. Arboritech encourage les gens à établir des conventions entre voisins, même lorsque d'anciens arbres sont conservés, cela afin de prévenir tout litige ultérieur. En revanche, les fruits du voisin qui tombent dans votre jardin sont à vous. Et on a le droit de couper en limite une branche qui s'allonge chez soi. Mais, le mieux, c'est encore d'en discuter par-dessus la haie, entre gens de bonne compagnie! On conseille également la plantation de sujets au gabarit plus restreint. Et si un arbre doit être abattu, pour des raisons sanitaires par exemple, il faudra en replanter un autre, et ce sera l'occasion d'en choisir un qui aura un avenir adapté à son environnement.

L'évolution de la société a pour conséquence que les propriétés deviennent de plus en plus petites et que les arbres majestueux ont tendance à disparaître, ce qui modifie considérablement notre paysage. ■



© Laurence Neef

Arboriste grimpeur: formations spécifiques

Ce travail tout en finesse nécessite une formation spécifique. Rien à voir avec celle du bûcheron dont le rôle consiste à abattre des arbres de rendement en forêts. Les arboristes d'Arboritech sont diplômés de centres français de formation. Ce certificat comprend l'élagage, la taille, les soins aux arbres. «On doit connaître, et même comprendre l'arbre comme le corps humain, sa morphologie, sa physiologie, sa biologie, son environnement», précise avec enthousiasme l'arboriste grimpeur qui, à l'évidence, aime son métier. A savoir que la notion de physiologie de l'arbre est désormais mieux connue, grâce une approche différente et à de nouvelles connaissances. En Suisse, il n'existe pas de formation de base d'arboriste. Mais, depuis peu, un brevet d'arboristes grimpeurs est proposé par l'Association suisse pour les soins aux arbres (ASSA).

ARBORITECH SOINS AUX ARBRES

AVANT TAILLE



APRES TAILLE



**SPECIALISTE
DES GRANDS ARBRES
ELAGAGE - ABATTAGES**

EXPERTISES

TAILLE DES GRANDS ARBRES

Tél. 076 578 38 41 - info@arboritech.ch - www.arboritech.ch



Sus aux punaises de lit !



Laurent Paoliello
adjoint de la communication
du département de l'emploi,
des affaires sociales
et de la santé



plus en plus nombreuses à squatter nos habitations. Quelle est l'ampleur du problème à Genève? On parle d'au moins 5000 cas d'infestation l'an dernier et de plus de 1600 traitements cette année.

Que fait le canton de Genève pour éviter leur propagation?

Le Conseil d'Etat a nommé en juin 2014 un groupe de travail inter-départemental chargé de faire des propositions pour prévenir la prolifération des punaises de lit avec pour mission de faire l'inventaire des bonnes pratiques visant à ralentir, voire endiguer la prolifération des punaises de lit. Une priorité a été donnée à l'information des particuliers et des professionnels.

Comment éviter leur installation?

La prévention est fondamentale pour éviter les infestations de punaises de lit. La punaise de lit est un insecte plat, de couleur brunnâtre, de la taille d'un grain de riz.

Elle est active la nuit et se nourrit de sang humain ou animal. Dépourvue d'ailes, la punaise de lit se déplace en marchant.

Pour les particuliers, il est important de:

- Savoir repérer et détecter la présence de punaises de lit: piqûres sur la peau, taches noires sur les coutures du matelas, traces de sang sur les oreillers et les draps, etc.
- Passer régulièrement l'aspirateur dans toutes les pièces ainsi que sur les matelas et les sommiers et plus particulièrement sur les coutures.
- Eliminer les encombrements d'objets et de meubles.
- Etre attentif à ce que vous introduisez dans votre domicile.
- Eviter la récupération d'objets sans les avoir scrupuleusement désinfestés.
- Etre vigilant lors de déplacements (hôtels, trains, avions, etc.).
- En cas de suspicion de punaises de lit après un voyage, laver tout le linge à 60° C.
- Dans ce cas, désinsectiser la valise (insecticide anti-cafard sur les coutures et fermetures).

Les punaises de lit représentent-elles un problème de salubrité publique ou de santé publique?

Ni l'un, ni l'autre, mais la prolifération des punaises de lit n'en

demeure pas moins un fléau. La présence de punaises de lit peut être détectée dans tous les milieux socio-culturels. Elle ne dépend pas de l'hygiène et peut être observée dans des lieux propres comme dans des lieux insalubres. Toutefois, le nombre de sites disponibles mal entretenus (fissures, pièces encombrées) peut aider les punaises à proliférer et rendre la désinfestation plus difficile. Les punaises de lit ne transmettent pas de maladie bactérienne ou virale à l'homme. Elles sont donc inoffensives pour la santé. En revanche, une infestation de punaises de lit peut avoir un impact psychologique et être source de stress et d'anxiété.

Comment se propagent les punaises de lit?

Les punaises de lit sont souvent transportées d'un lieu à un autre lorsque l'objet dans lequel elles se dissimulent est déplacé: valises, sacs, vêtements, etc. Dans un habitat, les punaises de lit s'éloignent peu du lit. Si la population de punaises est importante, et qu'elles se sentent confinées, elles migrent alors en marchant vers d'autres pièces voire des logements adjacents. C'est pourquoi des immeubles entiers peuvent être infestés. Des précautions doivent être prises lorsque l'on se débarrasse d'objets infestés afin de permettre une éradication globale et efficace des punaises de lit.

Elles avaient quasiment disparu de l'Occident et les voilà qui réapparaissent au sein de nos habitations. Comme tant autres espèces envahissantes venues d'ailleurs, les punaises de lit profitent de la mobilité accrue de notre mode de vie, des avions, des hôtels. Le sang humain les attire, et ce, quel que soit le type d'habitat. Propres ou sales, appartements ou villas, les punaises de lit n'ont pas de préférence. Pour en savoir davantage, Pic-Vert a interviewé Laurent Paoliello, secrétaire général adjoint de la communication du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).

Les punaises de lit sont très résistantes, elles peuvent rester des mois sans se nourrir et semblent être de

Fabrication & Pose

ZURBUCHEN

Fenêtres - Portes - Vérandas - Volets

www.zurbuchensa.ch
VD Éclépens - FR Grolley - GE Genève

022 320 03 30
visites sur rendez-vous

Chauffage-Assistance S.A.



À VOTRE SERVICE 24 H / 24

TÉL. 022 338 35 25
FAX 022 340 13 78
E-mail: chauffage-assistance@bluewin.ch

Que faire en cas de piqûres de punaises de lit?

Les démangeaisons cutanées causées par ces piqûres peuvent être importantes. Des crèmes et des médicaments contre les allergies peuvent être utilisés pour apaiser les démangeaisons. Comme pour toute piqûre de parasite, il faut éviter de gratter les lésions afin de ne pas entraîner une infection de la peau ou des cicatrices. Certaines personnes peuvent ne ressentir aucune réaction aux piqûres quand d'autres auront une réaction modérée. Dans le cas d'allergies, les lésions cutanées liées aux piqûres de punaises de lit sont un motif de consultation en médecine de premiers recours et en dermatologie aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Que faire en cas d'infestation de punaises de lit?

L'élimination des punaises de lit est contraignante mais n'est pas insupportable. Il existe deux techniques: mécanique et chimique. La lutte mécanique (sans insecticide) est indispensable pour diminuer au maximum le nombre d'insectes dans l'habitat. Elle doit être faite par des spécialistes de la désinfestation de parasites. Les méthodes mécaniques sont généralement utilisées en complément de la méthode chimique (avec insecticide), qui est la plus couramment employée. Dans tous les cas, l'entreprise de désinfestation devra intervenir au minimum deux fois pour éradiquer les punaises de lit car leurs œufs sont peu sensibles aux insecticides et résistent au premier passage. ■

LES PUNAISES DE LIT

Tout le monde peut être confronté à la présence de punaises de lit chez soi

les signaler pour les éradiquer

COMMENT LES DÉTECTER	COMMENT SE PROTÉGER	COMMENT LES ÉRADIQUER
<p>Vous êtes peut-être victime de punaises de lit si vous constatez :</p> <ul style="list-style-type: none">» des piqûres suspectes disposées en ligne droite sur votre peau» des démangeaisons matinales» des traces de leurs déjections (points noirs de 1 à 3 mm) sur les coutures du matelas» des petites taches de sang sur les draps dues à l'écrasement des punaises lors du sommeil.	<ul style="list-style-type: none">» Eviter de faire entrer chez vous des objets d'occasion (en particulier les vêtements, la literie et les meubles rembourrés) sans les avoir méticuleusement inspectés et nettoyés.» Maintenez votre logement propre sans encombrements d'objets inutiles» Passez régulièrement l'aspirateur» Soyez vigilant lors de votre retour d'un déplacement à risque en lavant votre linge à plus de 60° et en désinsectisant vos bagages à l'aide d'un insecticide anti-cafard.	<p>Avant la désinfestation de votre habitat par une entreprise professionnelle, vous pouvez diminuer le nombre d'insectes en utilisant conjointement les méthodes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">» Laver le linge infesté à au moins 60°» Congeler les petits objets à au moins -20° pendant 48 heures» Mettre à l'abri, dans des sacs hermétiquement fermés, les objets et vêtements lavés et désinfestés» Passer l'aspirateur et changer immédiatement le sac aux ordures en le fermant hermétiquement dans un sac poubelle» Passer à la vapeur à 120° les recoins et tissus d'ameublement» Emballer hermétiquement les objets infestés dont vous voulez vous débarrasser en inscrivant dessus "Infesté par des punaises de lit".

Réagissez vite et bien pour pouvoir les éradiquer et vous protéger d'une nouvelle infestation.

Signalez immédiatement une suspicion de punaises de lit à la régie ou à une entreprise professionnelle de désinfestation pour éviter la prolifération des nuisibles.

N'essayez pas de les éliminer vous-même avec des insecticides du commerce.

Pour de plus amples informations : www.ge.ch/punaises-de-lit

novembre 2014



Où trouver plus d'information ?

www.ge.ch/punaises-de-lit

En plus d'informations générales on peut notamment y télécharger gratuitement de nombreuses fiches pratiques et autres dépliants :

Dépliant « Les punaises de lit en 10 questions »

Fiche pratique n°1
« Comment reconnaître les punaises de lit »

Fiche pratique n°2
« Diagnostic »

Fiche pratique n°3
« Précautions à prendre »

Fiche pratique n°4
« Précautions à prendre en voyage »

Fiche pratique n°5
« La désinfestation mécanique »

Fiche pratique n°6
« La désinfestation chimique »

Fiche pratique n°7
« Préparation du logement avant le traitement »

Fiche pratique n°8
« Comment se débarrasser d'objets infestés »

Fiche pratique n°9
« Coûts d'une désinfestation »
Les punaises de lit: l'essentiel »

Affiche « Les punaises de lit: les signaler pour les éradiquer »

Fiche sur les camps du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (DIP)

Signalétique « Attention punaises de lit ! »

Rapport du groupe de travail



Pourquoi faire appel à un géobiologue ?



Claude Baechler
Ancien Membre du Comité
et Vice-Président

Qu'est-ce la géobiologie

La géobiologie est l'étude de l'influence du lieu sur le vivant. En d'autres termes, l'étude du double rayonnement cosmo-tellurique sur nos lieux de vie, à savoir, notre logement et notre lieu de travail. Lieux où nous passons le plus clair de notre temps.

En cas de déséquilibre ou de rayonnements négatifs, ces aspects engendrent très souvent des mal-être ou des pathologies pouvant affecter durablement notre santé.

La géobiologie permet une neutralisation des énergies négatives parasites.

Le géobiologue

Le géobiologue va intervenir pour déterminer les principaux champs telluriques actifs ainsi que les taux vibratoires sur les lieux de vie. Pour ce faire, le géobiologue établit un bilan énergétique vibratoire du lieu en mettant en évidence les différentes sources de perturbation: les croisements de réseaux telluriques, les failles sèches ou humides, les veines d'eau souterraine, les cheminées cosmo-telluriques, les cavités, l'électro-smog, la mémoire des murs ou du sol, etc. Une fois ce bilan établi, il va pouvoir s'activer pour équilibrer ces énergies, harmoniser ces lieux, ou encore en neutraliser les effets négatifs à notre bien-être.

Quelques signes de mal-être

(Signes variables d'un individu à l'autre en fonction de sa sensibilité)

Les plus fréquents :

Sommeil perturbé, mauvaise récupération nocturne avec réveil pénible,

fatigue générale, maux de tête, un « mal-être » sans raisons apparentes, nervosité ou irritabilité, stress, manque de concentration, etc.

Et encore...:

Déprime, maladies à répétition, détérioration constante de l'état de santé et du système immunitaire, dérèglements endocriniens avec, parfois, une apparition de maladies dégénératives, de détérioration croissante de l'atmosphère familiale, etc.

La situation actuelle

Dans notre monde cartésien, cette activité ancestrale liée aux connaissances des « sourciers » d'alors, commence à éveiller l'intérêt et le monde scientifique.

Quelques exemples d'émissions TV et lectures: la première, à visionner absolument sur M6, « enquêtes extraordinaires » sur la géobiologie, diffusée le 21 août 2013. A lire également le Numéro 20 de la revue « Inexploré » avec comme thème « guérir sa maison » ou encore une publication aux éditions de La Martinière « Les Guérisseurs de l'habitat ».

Il reste encore des sceptiques, particulièrement dans le monde scientifique, mais la collaboration est amorcée et des rapprochements ont lieu dans certains cas.

Lorsque l'on sait que notre corps est constitué de muscles, d'organes tels que le cœur, le cerveau et que notre système nerveux central est également dirigé par des signaux électriques, nous n'avons alors aucune peine à comprendre que les champs électromagnétiques artificiels ou les champs vibratoires cosmo-telluriques puissent bouleverser notre fonctionnement. Nous sommes aussi des êtres énergétiques puisque tout est énergie...

Il est vrai que l'évolution de notre société n'a jamais été aussi importante que ces dernières décennies, apportant son lot de nouvelles technologies et nous imposant un nouveau style de vie. Il ne s'agit pas de refuser ou de remettre en question ces changements, en grande partie bénéfiques pour notre qualité de vie voire notre espérance de vie, mais bien de nous positionner pour en limiter les effets négatifs et garder un bien-être nécessaire à notre santé et à notre équilibre en général.



STOFFEL IMMOBILIER
agence immobilière

**Vous êtes vendeurs?
Nous avons les acheteurs!**

- Achat - Vente
- Evaluation
- Mise en valeur - Travaux
- Conseils et Pilotage

www.stoffelimm.ch
Tél.: +41 22 349 12 49



thermex sa

Chauffage
Ventilation
Climatisation

SAV - Dépannage
Maîtrise fédérale

**Chauffage
Ventilation
Climatisation**

Energies Renouvelables

Rte de Montfleury 46 - CP 845 - 1214 Vernier - Tél. 022 341 37 00
contact@thermex.ch - www.thermex.ch

Il est relativement aisé de se prémunir ou de se protéger contre les ondes électromagnétiques et autres nuisances.

Fort de ces constatations, il est difficilement compréhensible de voir de nouvelles constructions s'ériger sans prendre en considération les aspects géobiologiques des nouveaux lieux de vie, habitats, bureaux, commerces, etc.

Comment sensibiliser nos autorités au bien-être de la population?

Pourquoi les entreprises ne sont-elles pas plus responsables et prêtes

à inclure ces facteurs pour lutter à moindre coût contre l'absentéisme, le manque de productivité, l'état de fatigue avancé de certains de leurs collaborateurs voire le burnout... ?

Que fait-on concernant les écoles, les hôpitaux, les EMS, les bâtiments administratifs, etc. Qu'entreprennent les Régisseurs et Sociétés Immobilières ? Si quelques cas ont été réalisés, ils n'en représentent pas moins que des exceptions.

Heureusement, nous entrons dans une ère nouvelle avec un éveil fantastique à de nouvelles valeurs et sensibilités. La quête du mieux-être

ou du bien-être par de nouveaux équilibres est en constante progression. Nul n'est besoin de souligner à quel point nous sommes à la recherche d'alternatives aux voies classiques de soins ou mieux-être et nous dirigeons de plus en plus vers des médecines douces en complément à la médecine traditionnelle pour une meilleure qualité de vie.

Aujourd'hui, parler de géobiologie est devenu d'actualité. Le nombre de propriétaires, et même de locataires qui font appel à nos services est en progression constante. ■

Alors pourquoi pas vous ?

Plus d'info sous
www.geobiologue-suisse.ch
ou au tél. 079-3646351



SilvaStores

Stores et Volets roulants

Pose • Entretien • Réparations • Motorisation

Brise soleil orientables • Stores toiles avec LED
Stores Intérieurs • Rollos • Moustiquaires • Vénitiens

Route de Puplinge 39 - 1241 Puplinge / GE
022 344 12 44 - silvastores@gmail.com
www.silvastores.ch

Nouveau

METRY SA

MAÇONNERIE TRANSFORMATION RÉNOVATION ENTRETIEN DE BÂTIMENT

Tél. 022 348 17 46 Fax 022 348 17 00
Natel 079 301 11 88

Ch. du Bois-des-Arts, 51 — 1226 Thônex / GE



GINDRAUX

Fenêtres®

Fabrication et pose de Fenêtres et Portes

Votre spécialiste Genevois

- *Projet - Etude*
- *Fabrication sur mesure*
- *Pose par nos monteurs*
- *Services & Conseils*



Bois **Bois Métal** **PVC**

Gindraux Fenêtre SA - Route de Jeunes 41 - 1227 Carouge - 022 555 26 40 - geneve@gindraux.ch - www.gindraux.ch



Bien envelopper sa maison

Ou comment allier réglementation, confort et bien-être.



Guy Schneider
Journaliste

Afin de réduire la consommation énergétique du parc immobilier genevois, les propriétaires ont jusqu'au 31 janvier 2016 pour se conformer à l'article 56A de la RCI (Loi sur les constructions et les installations diverses) et assainir fenêtres et embrasures de façades. Mais comment choisir la meilleure solution sur le long terme ?

Actif depuis 2001 à Genève, Sunnystore SA propose une gamme élargie ainsi que des offres sur mesure selon les besoins, le budget et les envies du client. Des devis clairs et un contact direct avec les spécialistes garantissent la satisfaction du propriétaire. Entretien avec Jean-Pierre Wyss, créateur et administrateur de l'entreprise.

Les propriétaires ont été informés sur la nécessité de mettre leurs vitrages aux normes d'ici le 31 janvier 2016. Que pensez-vous de la situation ?

En 25 années d'expérience en tant que responsable d'entreprise dans le secteur des fenêtres, je dois admettre que la situation est unique. La demande de devis est spécialement forte depuis plusieurs mois. Ayant choisi d'investir depuis de nombreuses années dans la formation des équipes, nous pouvons

répondre à toutes les demandes de manière efficace.

Comment faites-vous face à cette demande ?

Nos moyens commerciaux, administratifs et techniques sont adaptés à la situation. De plus, nous avons plusieurs show-rooms où les clients potentiels peuvent aisément se faire une idée de notre gamme de fenêtres, portes, stores et pergolas.

Où peut-on vous trouver ?

Nous accueillons les personnes intéressées au Grand-Lancy et à Nyon. Quatre conseillers technico-commerciaux réalisent les offres sur mesure selon les besoins des clients. Nous avons notre propre bureau d'étude pour assurer une réalisation idéale. Et pour chacune des zones, cinq équipes de poseurs complètement intégrées à Sunnystore sont formées et équipées pour le montage des produits. Nous sommes très réactifs aux demandes d'information faites via le formulaire sur le site internet www.masterfenetres.ch. Ce dernier est d'ailleurs en cours de modification pour davantage de clarté.

Selon vous, pourquoi est-ce que la grande majorité des propriétaires à attendre la loi pour changer l'enveloppe vitrée de leur bien immobilier ?

Il s'agit essentiellement d'un manque d'information, ou plutôt de la nature complexe des informations disponibles. La technicité grandissante des fenêtres oblige le consommateur à se renseigner sur plusieurs plans: types de vitrage, matériaux, prix, coefficients d'isolation... Il est difficile de se faire une opinion rapidement. Finalement,

cette démarche nécessite un investissement conséquent et les économies qui en découlent sont peu ou mal exposées.

Comment procédez-vous pour guider vos clients ?

Le processus se fait en respectant deux étapes essentielles. Premièrement, nous écoutons les besoins du client avec attention et reformulons ses souhaits pour nous assurer d'avoir bien cerné la problématique.

Ensuite, nous proposons le produit le mieux adapté. Ceci peut paraître évident, mais pour trouver la solution idéale, il faut pouvoir proposer une gamme de produits très vaste, et dans plusieurs marques: PVC, Bois, Bois-Métal ou Alu. Nous travaillons de préférence avec les produits suisses de EgoKiefer, le premier fabricant national. L'étendue des possibilités est la garantie que l'offre respecte les désirs exprimés par le client.

Une offre si large est rare à Genève. Comment parvenez-vous à maîtriser les différentes techniques de mise en œuvre en même temps que les processus de production et d'approvisionnement ?

Effectivement, notre offre peut paraître pléthorique. Lorsque nous avons déposé la marque Master Fenêtres à l'Institut de la propriété intellectuelle, notre volonté était d'être reconnus non pas comme de simples revendeurs d'une marque, mais bien comme des spécialistes du produit Fenêtres. Contrairement à une entreprise de menuiserie classique qui pose des fenêtres au même titre que des escaliers, des placards ou des parquets, nous sommes spécialisés

dans un seul domaine. Nous explorons ainsi toutes les possibilités techniques autour des ouvertures de la maison. C'est là notre force et ce qui guide notre stratégie. Nous proposons ainsi l'offre la plus élargie de tout le Grand Genève.

Vous intervenez donc également en France voisine ?

Bien que nous travaillions sur tout l'Arc Lémanique, nous souhaitons concentrer nos activités sur Genève et Vaud. Notre part de marché sur le Pays de Gex est toutefois importante. Puisque les familles sont bien souvent installées de part et d'autre de la frontière, nous faisons profiter nos clients résidant en France de la méthodologie développée à Genève.

De quelles garanties peuvent profiter vos clients ?

Dans notre domaine, c'est la garantie SIA 118 qui fait foi. Pourtant, beaucoup de nos produits restent sous garantie beaucoup plus longtemps car ils sont soumis aux usages européens. En général, il s'agit d'une couverture de 5 ou 10 ans.

Les détails concernant les garanties sont un passage obligé pour nos conseillers lorsqu'ils émettent un devis. C'est aussi une particularité de Master Fenêtres d'expliquer de vive voix les propositions au client. La démarche est nettement plus efficace et transparente qu'un devis envoyé par la poste.

Les prix du marché sont très disparates, ce qui déstabilise les consommateurs. Que conseillez-vous en la matière ?

Le marché du remplacement de fenêtre n'est pas mature. De sur-

croît, une nouvelle offre provenant d'Europe de l'Est fait une entrée fracassante en Suisse Romande. Il est impératif pour les clients de comprendre à qui on s'adresse pour remplacer les vitrages, puisqu'ils les accompagneront pendant 20 ou 30 ans.

Nous souhaitons rassurer les propriétaires en répondant clairement à leurs questions et inquiétudes et en présentant une traçabilité complète des produits.

Dans les familles, qui s'intéresse typiquement au remplacement des fenêtres, et quel type de préoccupation prime?

Il est important de souligner que nous vivons chaque jour entourés de fenêtres et qu'elles n'ont pas juste la fonction de remplir un espace dans le mur. Il y a une valeur esthétique et de confort à prendre en compte. Ce sont bien souvent les femmes qui viennent nous voir

pour étudier les matériaux, choisir les formes et les couleurs. Grâce à notre offre large, nous sommes en mesure de proposer une solution personnalisée et unique.

Par exemple, nous sommes spécialisés dans les fenêtres en Bois-Métal. Cette composition de deux matériaux offre à la fois une esthétique et un rendu incomparable. Elles représentent l'avenir. L'Aluminium est aussi prometteur, surtout depuis que les verres profilés ont progressé en matière d'isolation et de design. Ces modèles permettent d'effectuer des rénovations respectueuses de la luminosité de chaque pièce.

Quels sont vos souhaits pour l'année à venir?

Nous voulons poursuivre le développement de notre société en toute harmonie et devenir une référence en terme d'offre et de conseil. Nous visons à enga-



ger davantage de moyens dans la communication afin que les Genevois soient conscients des possibilités lorsqu'ils entament la rénovation de leurs fenêtres. Il n'est pas nécessaire de choisir économies ou qualité. Notre défi est de trouver le compromis idéal pour satisfaire nos clients. ■

Master Fenêtres – Sunnystore SA
Information et contact:
022 792 36 37 ou
sur www.masterfenetres.ch

Showrooms:
Route de Saint-Julien 82,
1212 Grand-Lancy et
Route de Champ-Colin 2A,
1260 Nyon.

MA FENÊTRE DE BIEN-ÊTRE



Route de Saint-Julien 82
1212 Grand-Lancy
Route de Champ-Colin 2A
1260 Nyon
T. 0800 005 021
www.masterfenetres.ch

MASTER FENÊTRES
En toute transparence

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

A leading brand of  AFG



Passagers, venez tous à Cointrin, et de toujours plus loin.... sans quoi ?

L'Etat veut atteindre rapidement son objectif de croissance de l'aéroport d'ici à 15 ans. **Vingt-sept mille passagers de plus par jour qui viendront majoritairement en voiture, un mouvement d'avion toutes les 90 secondes**, un bruit de réacteurs quasi permanent. Pour y arriver, des taxes aéroportuaires parmi les plus basses d'Europe et près de 1.5 milliard de francs investis. Voilà comment Genève, au prétexte du maintien de la prospérité, va maximiser les nuisances sonores et la pollution. Il s'agit clairement d'une politique proactive mise en place pour attirer les compagnies aériennes à bas coûts et leurs futurs passagers; ce n'est en aucun cas le « prix à payer » pour le maintien de notre bien-être!

Pendant ce temps, personne ne parle des 30'000 personnes qui aujourd'hui déjà subissent très fortement le bruit des avions; dormir les fenêtres ouvertes n'est plus possible; passer une soirée sur son balcon, peu attrayant. La fréquence des vols est de plus en plus rapprochée en fin de journée et le soir, les nuits de moins en moins calmes.

L'Etat a budgété 80 millions pour diminuer le bruit des routes grâce au

nouveau revêtement phonoabsorbant et dans le même temps il veut maximiser le bruit et la pollution générés par l'aéroport... Qui comprendra? Manque de courage ou de vision? La population est en droit d'attendre de l'Etat qu'il la protège du bruit et des pollutions, quelle naïveté.

Mais qui demande une augmentation du nombre de décollages et d'atterrissages plus qu'il n'y en a déjà? Pas les multinationales, pas les banques, pas les ONG dont les problèmes sont d'un autre ordre! Alors qui? La réponse est sans appel: strictement personne.

Alors? Est-ce simplement la peur (mal placée) de dire que ce type de développement économique à impacts sonores et de pollution maximum n'est plus défendable et que l'offre actuelle est déjà excellente? Est-ce la preuve que la croissance pour la croissance n'a aucun sens? Améliorer l'accueil des voyageurs, oui; augmenter le bruit et la pollution, non!

Ce qui pourrait nous sembler assez logique, ne l'est ni pour l'Etat ni pour



l'AIG. Pour preuve et malgré les propos « diplomatiques » tenus par les uns et les autres en termes de prise en compte des nuisances du trafic aérien on constate que dans la pratique, c'est l'exact contraire qui est fait. **Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent!**

Si vous voyez des cars flambants neufs, immatriculés en France avec marqués en gros chiffres rouges sur les flancs « **9€/personne** », **sachez qu'il s'agit du prix des navettes pour amener de Lyon à Cointrin les passagers supplémentaires recherchés par l'aéroport et l'Etat.**

Le site de l'AIG est clair [https://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-434/1439_read-](https://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-434/1439_read-15890/)

15890/): « *dès le 4 juin 2015, la société Eurolines propose aux voyageurs de l'agglomération de Lyon, une nouvelle liaison directe en autocar entre Lyon Perrache et Genève Aéroport.* » ... « rien de plus aisé que d'accéder à l'offre des compagnies low cost ainsi qu'au réseau long-courriers... ».

Ces quelques lignes suffisent à démentir les propos rassurants lus dans la presse quant à la volonté de l'Etat de vouloir tenir compte de l'impact des nuisances sonores subies par quelques dizaines de milliers d'habitants. Au contraire, c'est la preuve irréfutable que Cointrin répond déjà parfaitement aux besoins locaux mais que si l'Etat veut absolument chercher 27'000 passagers de plus/jour

Le contenu de cette page n'engage pas la rédaction du Pic-Vert.

R.F. R.Fragnière s.a.
Du bois. des hommes. des idées.

Et vos vitrages?
Ne soyez pas amendable...

Les propriétaires ne respectant pas l'échéance d'assainissement du 31 janvier 2016 s'exposent, sauf dépôt d'une demande de dérogation ou de prolongation avant cette date, au prononcé de mesures ou de sanctions administratives (amendes, travaux d'office). Source : Site de la Ville de Genève

5% de remise pour toute commande passée avant le 30 septembre 2015
Pose planifiée en 2015

Chemin de la Mousse 18 - 1225 Chêne-Bourg | 022 309 36 10 | www.r-fragniere.ch

Portes Fenêtres Agencements
Devis sans engagement

pour un développement quantitatif (niveau de bruit et de pollution) dont on se demande à qui il profitera et qui y gagnera avec les low-cost (elles mises à part), la seule solution consiste à étendre le bassin de population concerné, jusqu'à Lyon ...pour l'instant.

L'Aéroport de Lyon existe, en pleine campagne, sous-utilisé et Genève s'obstine à organiser la venue de 27'000 passagers supplémentaires/j, à Genève en commençant à aller les chercher en car à Lyon... **Est-ce vraiment de ce développement-là, low-cost à impacts négatifs maximums dont Genève a besoin?** Assurément non; s'opposer à ce type de croissance débridé et dénué de sens n'a strictement rien à voir avec une quelconque décroissance...sauf à en méconnaître la définition.

Pour le Comité de l'Association des Intérêts de Vernier Village (AIVV) ■

Jean-François Bouvier, Président

Riverains de l'aéroport, pour bien dormir en été, Partez loin de chez vous !

Comme c'est le cas depuis quelques années, le mois de juillet nous a offert un nombre record de vols de nuit (après 22h). Selon les chiffres officiels de l'aéroport, il y a eu 1071 vols de nuit. Ainsi, le record précédent pour un seul mois (1021 en juillet 2014) a été largement battu! Et les chiffres pour le mois d'août ne font que confirmer les mauvaises nouvelles: 1040 vols de nuit, soit une augmentation de 10.9 % par rapport à août 2014.

Du côté de l'aéroport, tout en admettant que ce trafic nocturne augmente plus rapidement que le nombre total de mouvements (à fin juin 2015, comparé à fin juin 2014, +1.06% mouvements, mais +7.4% vols de nuit), on insiste sur le fait que plus de 85% des vols de nuit sont des atterrissages. Or,

si les décollages peuvent être très bruyants près de l'aéroport, le bruit inlassablement répété à basse altitude des avions en phase d'atterrissage, irrite les riverains jusqu'à plus de 20 km de l'aéroport: d'Eloise à l'ouest, en passant par Chevrier, Pougny, Chancy, Avully, Cartigny et Aire-La-Ville et ensuite Bellevue, Genthod, Versoix, Coppet et jusqu'à Nernier et Yvoire.

L'aéroport prétend que c'est à cause des avions en retard sur l'horaire qu'il y a autant de vols de nuit. Or, si l'on examine attentivement les statistiques, il est évident que la vraie raison est purement et simplement l'augmentation continue du nombre de vols planifiés après 22h. Pour l'année 2014, selon le fichier donnant des informations très détaillées sur TOUS

les mouvements, le constat est sans appel, parmi les 8460 atterrissages de nuit, 8224 étaient déjà planifiés comme vols de nuit!

Et le futur? L'analyse des statistiques pour les vols de nuit des dernières années ne présage rien de bon! Les 8460 atterrissages de nuit en 2014 (23 chaque nuit), doubleront en 2030 (estimation entre 16300 et 17400).

Quant aux atterrissages en juillet, ils passeront de 844 en juillet 2014 à environ 1750 en juillet 2030 (56 chaque nuit entre 22h et minuit, donc un atterrissage toutes les 2 minutes). Alors, pour bien dormir en été, n'y-a-t-il que deux solutions possibles: partir loin de chez soi ou installer la climatisation dans les chambres à coucher? ■

Mike Gérard, président de l'Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG) www.aragge.ch

VOTRE AVENIR : 1 AVION TOUTES LES 90 SECONDES !



**DORMIR SANS BRUIT
ENTRE 23H00 ET 06H00
EST UN DROIT ABSOLU !**

Le contenu de cette page n'engage pas la rédaction du Pic-Vert.

Votre fournisseur de pellets à Genève

Pellets de chauffage:
sacs de 15 kg
ou « en vrac »
Provenance de
la région.
Tél. 022 341 47 04
Satigny / Genève
www.energie durable.ch



Energie Durable
Générateur de biomasse

Depuis 45 ans, des travaux de 1^{ère} qualité



**PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CREPIS & DECORATION**

Devis gratuit
TVA offerte pour les membres
de Pic-Vert (soit 8% de rabais)

079/301 00 02 ou 022/793 20 36

Cp 162 - 1213 Pt-Lancy 1 / eltschingerp@bluewin.ch



Aéroport: Pétition déposée

Déposée auprès du Conseil d'Etat et du Grand Conseil le 28 août 2015, une pétition munie de 4800 signatures demande l'interdiction de tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin

L'objectif avoué de l'aéroport international de Genève est de répondre à la demande, sans se soucier à infléchir celle-ci, et la demande est à la hausse. Les prévisions sont, à ce sujet, très claires : de 2000 à 2012 le trafic a connu une croissance de 65% ! En 2014, la barre des 15 millions de passagers annuels a été franchie. L'objectif est d'atteindre 25 millions de passagers en 2030!

Cela représente 60'000 mouvements annuels en plus ! Soit 165 mouvements supplémentaires par jour / 9 vols de plus par heure, soit 1 avion toutes les 90 secondes. Les vols nocturnes sont en augmentation constante.

Le bruit des 235'000 mouvements prévus (atterrissages et décollages) touchera un territoire plus vaste et ce, malgré les avancées technologiques. De fait, Bellevue, Genthod, Versoix, Vernier, Aire-la-Ville, Cartigny, perdront une grande part de leurs surfaces constructibles pour du logement. Qu'on ne vienne pas ensuite demander de déclasser de nouvelles zones villas si on brade sans broncher plus de 400'000 m² de terrains constructibles !

Le Grand Saconnex et Meyrin aussi subiront indirectement la

croissance de l'aéroport. Les zones villas situées au sud de l'aéroport sont vouées à être transformées en immeubles. Si c'est pour compenser les 400'000m² perdus dans les communes subissant les bruit des avions, on peut se demander où est le gain en nombre de logements ?

La croissance aéroportuaire a aussi un coût financier. Tout compris, les travaux d'agrandissement rendus nécessaires pour accueillir 25 millions de passagers, friseront les 2 milliards.

Enfin, il y a le coût payé en termes de santé. Au-delà du fait que les habitants de la rive droite ont aussi le droit de dormir la nuit, 25% des oxydes d'azotes émanent aujourd'hui de l'aéroport (40% en 2030) et les cas de maladies respiratoires sont en augmentation.

Tôt ou tard, les Genevois devront décider si la croissance sans limite de leur aéroport justifie le sacrifice d'une partie de leur territoire, habitants actuels et futurs compris. A travers cette pétition, les associations des communes touchées par les nuisances nocturnes, en appellent à la garantie du respect du sommeil et de la qualité de vie auxquels les habitants de notre région ont droit. La planification sectorielle de l'aéroport (PSIA) est actuellement discutée entre autorités et services administratifs. La population ne pourra se prononcer qu'une fois les décisions prises et soumises à l'enquête publique. Les associations souhaitent que le débat ait lieu dès maintenant, y être associées et surtout entendues.

Cette pétition soutenue par Pic-Vert a été initiée par l'Association des

Le contenu de cette page n'engage pas la rédaction du Pic-Vert.

POLYTEC S.A.

Service d'hygiène et de salubrité



*Plus de 40 ans
d'expérience
à votre service*

DÉSINSECTISATION

Blattes – Cafards – Fourmis – Araignées
Mites – Moucheron, etc.

DESTRUCTION

Nids de guêpes – Frelons, etc.

DÉRATISATION

Rats – Souris – Mulots, etc.

DÉSINFECTION

Containers – Dévaloirs

DÉPIGEONNAGE

Pics, Fils tendus et Filets

DEVIS GRATUITS

Cours de Rive 2 - C.P. 3173
1211 Genève 3

Tél. 022 311 03 22

Fax 022 311 04 20

Site : www.polytecsa.ch

E-mail : info@polytecsa.ch



Stalder & Bullinger s.a.

Constructions métalliques depuis 1961

- Grilles de sécurité
- Balustrades
- Portails
- Escaliers
- Couverts
- etc.



Portes de garage

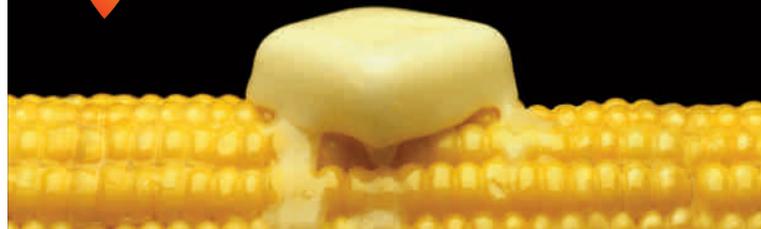
Normstahl
ENTREMATIC



Av. de la Praille 55 - 1227 Carouge - 022 342 30 20 - www.stalderbullinger.ch



La chaleur sous toutes ses formes



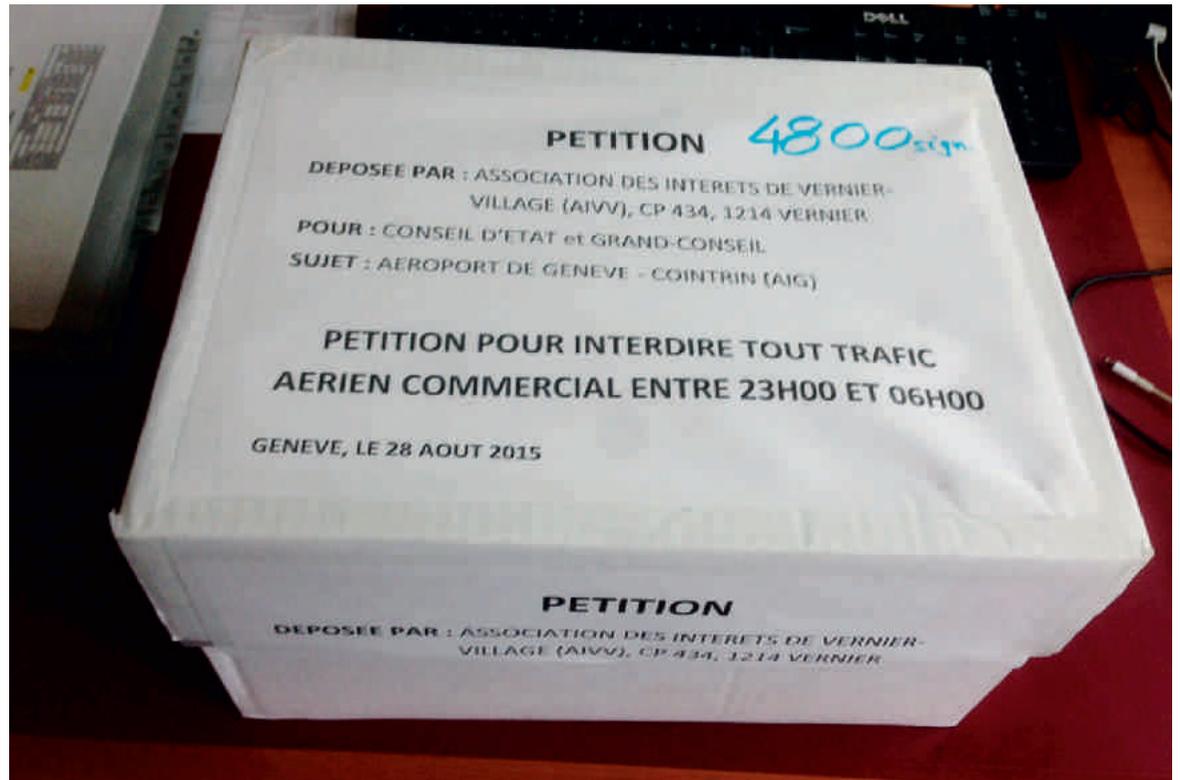
Mazout, diesel, carburants, station service 24/24, charbon, bois de cheminée, charbon de bois, gaz, location de grills/broches, révision de citernes.

Chemin de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50 • Fax: 022.343.14.41
info@bosson.ch • www.bosson.ch



Pour davantage d'informations, consulter le site internet de Pic-Vert : www.geneve.assprop.ch > rubrique actualités

Intérêts de Vernier Village (AIVV) avec les associations suivantes : Association des riverains de l'aéroport de Genève (ARAG), Association de Monfleury (Vernier), Association de Crotte-au-Loup (Vernier), Association des Intérêts d'Aire et du Lignon (AIALI), Association des habitants du Quartier du Signal (Vernier), Association des Habitants de Satigny (AHCSA), Association des habitants du Quartier Adrien-Lachenal à Versoix AHQLAC, Association Ferney dans la rue. ■



autos énergies

écomobilité et énergies renouvelables

Une équipe de spécialistes est à votre disposition pour installer:

- ✓ panneaux solaires thermiques
- ✓ panneaux solaires photovoltaïques
- ✓ pompe à chaleur
- ✓ chaudières mazout, gaz, pellets

35 ans d'expériences dans les énergies renouvelables

L'énergie solaire est disponible gratuitement en grande quantité

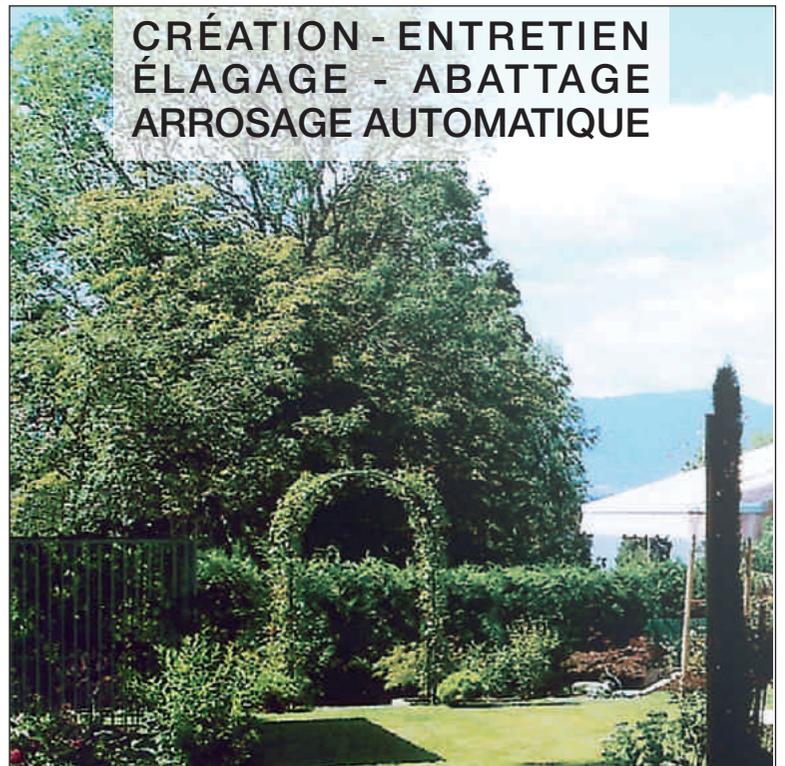


Devis gratuit sur demande



133, route de Peney
CH-1214 Vernier
Tél. +41 (0)22 341 08 74
Fax: +41 (0) 22 341 17 65
info@a-e.ch
www.a-e.ch

CRÉATION - ENTRETIEN ÉLAGAGE - ABATTAGE ARROSAGE AUTOMATIQUE



Boschung & Fils

JARDINIERS - PAYSAGISTES Sàrl

14, rue R.-A. Stierlin - 1217 Meyrin/Genève
Téléphone: 022 782 77 35 - Fax 022 785 61 43



Zones réservées

Genève

En date du 20 juillet dernier, l'association a reçu un courrier de Monsieur le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers, expliquant le contenu de nouvelles mesures et pratiques qui viennent d'être adoptées par le Conseil d'Etat, respectivement par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (ci-après : DALE) dans le cadre de l'aménagement de la zone villa.

Parmi ces nouvelles mesures figurent l'adoption, par le Conseil d'Etat, d'un nouvel article 10 dans le Règlement d'application de la Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (RaLAT) par lequel il s'octroie à lui-même la compétence d'adopter des plans portant sur des secteurs

qualifiés de « zones réservées » à titre provisoire et pendant une durée de 5 années. Or, l'alinéa 2 dudit article précise qu'à l'intérieur de ces zones réservées, le Conseil d'Etat peut refuser toute autorisation de construire qui « soit de nature à compromettre des objectifs d'urbanisme ou la réalisation d'équipements publics ».

Il s'agit ici d'une mesure qui semble avoir pour unique objectif de contourner le contenu clair de l'article 13B de la Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire LaLAT autorisant le DALE à refuser une autorisation de construire compromettant des objectifs d'urbanisme ou la réalisation d'équipements publics, mais à

la condition d'adopter, de modifier ou d'abroger le plan d'affectation du sol dans un délai de 2 années à compter du refus d'autorisation, la mise à l'enquête du projet devant intervenir dans les 12 mois à compter de la décision de refus (pratique du refus conservatoire déjà traitée par des articles de notre permanence juridique).

Il sied de rappeler que le Conseil d'Etat avait tenté de convaincre le Grand Conseil de modifier l'article 13B LaLAT pour faire passer le délai susmentionné de 2 à 5 années mais sans succès...

Sachez que l'association suit de très près ces nouvelles mesures et pratiques du Conseil d'Etat. Elle a d'ailleurs d'ores et déjà sollicité un avis de droit à ses juristes concernant leur légalité, au regard notamment du principe de hiérarchie des normes.

Il est toutefois trop tôt pour comprendre précisément la manière dont l'Etat entend appliquer ces mesures, raison pour laquelle la permanence juridique a pris la décision de rédiger un article détaillé à ce sujet au prochain numéro du journal pour informer nos membres. ■



*La pratique administrative qui prévaut sur ces zones et la carte des zones réservées sont disponibles sur notre site internet

<http://geneve.assprop.ch/>

et sur le site internet de l'Etat de Genève.

<http://ge.ch/amenagement/zones-reservees>

Notre permanence juridique se tient bien évidemment à disposition pour tout complément d'information.



**vous apporte sa compétence
et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes**

3, place du Cirque - 1204 Genève
Tél. 022 320 58 80 - Fax 022 320 58 84
info@laloupe.ch



**mauvaises odeurs
refoulements**

dépannage, vidange, curage, entretien
études, conseils et réalisations

amoudruz
vidange et bâtiment sa
Rue Eugène-Marziano 23 b - 1227 Acacias
Tél 022 329 05 24 - Fax 022 320 37 02



- **Pose de verres isolants**
 - **Menuiserie**
- Jean Simond**

202, route de Veyrier
1234 Vessy

Natel 076 380 47 57
Tél. 022 784 30 04



R. MAZZOLI S
© 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex
Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch

Une vitre brisée symbole de « système d'alarmes »

Depuis plus de 20 ans, Securitas Direct contribue à démocratiser les systèmes d'alarmes domiciliaires sans jamais remettre en cause ses valeurs.

Le marché du système d'alarmes a explosé ces dernières années. Avec sont lot de nouveaux acteurs et de nouvelles « approches » commerciales... Au milieu, Securitas Direct fait figure d'exception avec une ligne de conduite et une philosophie intacte depuis 20 ans.

La période de l'angélisme semble définitivement terminée pour la Suisse Romande et chacun a pris conscience qu'il devait prendre des mesures pour assurer la sécurité de son domicile. Mais que conseille Securitas Direct à ses clients? Que peut-on faire concrètement? Quelles mesures de sécurité ont du sens aujourd'hui pour son domicile?

Ne tombez pas dans les excès!

Comme souvent, ne pas tomber dans les excès! Mais bien analyser la situation afin de faire les bons choix. La sécurité est une affaire d'équilibre. Equilibre entre quatre grands groupes de mesures; Les mesures architectoniques (ou architecturales), les mesures mécaniques, les mesures techniques et les mesures personnelles.

Pourquoi équilibre? Car il paraît bien inutile d'investir sur une porte d'entrée blindée, si votre maison dispose de deux portes arrières et d'une porte fenêtre dans la cuisine (toutes les trois en simple bois!). Inutile d'équiper toutes ses fenêtres de barreaux d'acier si vous avez pour habitude de laisser la porte ouverte!



Une bonne analyse du niveau de sécurité du domicile peut contribuer à prendre les bonnes mesures et faire les bons choix.

- Penser de manière globale
- Mesurer les risques
- Equilibrer les mesures
- Rester réaliste

Mesurez les risques à tête reposée!

S'il est important d'équilibrer les mesures que l'on prend, il l'est tout autant de les mettre en relation avec les risques « réels ».

Pas facile lorsque un cambriolage vient de nous toucher ou de toucher un voisin, un ami et que des démarcheurs sonnent à votre porte... Penser à sa sécurité sous le coup de l'émotion est rarement de bon conseil. On achète ce que l'on nous propose, on opte pour une solution car un ami la choisie, mais est-elle adaptée pour son domicile? Comme un capitaine de bateau qui s'assure de disposer d'assez de bouées avant que le temps ne se gâte, prenez le temps d'y penser avant d'être confronté à un sinistre. Demandez des conseils, faites analyser votre maison, demandez des offres, réfléchissez à vos besoins.

Soyez réaliste!

Non, le temps où l'on laissait sa maison ouverte en allant faire les courses, ne reviendra pas. Oui, la sécurité est devenue une affaire individuelle. Non, ce n'est pas une idée agréable! Mais c'est la réalité, nous devons tous prendre un peu sur nous et ne plus nous reposer uniquement sur la sécurité publique et l'espoir de jours meilleurs...

Mais le réalisme passe aussi par l'analyse des besoins de sécurité, que nous venons d'évoquer. Mettez toujours en balance le rapport risque/coût/efficacité. Il serait pas exemple peu réaliste de remplacer tous les vitrages de sa maison par des vitrages blindés. A moins que votre maison n'abrite une banque...



www.securitas-direct.ch - 0800 80 85 90

7 étapes pour 1 processus d'alarme





A votre service

Pour mettre un terme à vos tracas et retrouver le plaisir d'être chez soi, faites appel à notre nouvelle permanence médiation



SPGC, Stéphanie Haenni et Marc Rosset, Médiateurs

Face aux lenteurs et complexités des procédures judiciaires ou arbitrales émerge depuis une trentaine d'années la médiation. La médiation est rapide, efficace et contribue à la mise en œuvre de solutions résis-tantes et pérennes.

D'abord limitée au périmètre du conflit familial ou conjugal, la médiation a conquis tous les espaces du conflit, du voisinage au commercial en passant par le successoral ou le professionnel.

Conduite par des professionnels formés, elle permet souvent de rétablir une relation de qualité.

L'Assprop, concernée par la problématique récurrente des conflits de voisinage, a décidé de mettre à disposition de ses membres une permanence de médiation. Elle collabore pour ce faire avec le Service de Prévention et Gestion de Conflits (spgc.ch), une association de médiateurs professionnels.

Concrètement, en cas de conflit, les membres ont la possibilité de choisir la voie de la médiation. Il importe alors de savoir ce qui va se passer.

Mode d'emploi

Après un premier contact téléphonique ou un courriel, un premier rendez-vous sera fixé avec la partie demanderesse. Ensuite, un de nos médiateurs entendra toutes les parties individuellement pour appréhender la situation et évaluer si une médiation est possible.

Il importe que les participants à la médiation manifestent le désir de trouver ensemble une solution à leur différend, et qu'elles fassent preuve de bonne foi afin de garantir l'aboutissement du processus.

Si la médiation paraît indiquée, le médiateur organisera ensuite une rencontre commune. A l'occasion de cette séance, et après avoir posé les règles de la médiation, il reconstruira avec les participants l'histoire

de ce conflit, en portant une attention particulière aux ressentis de chacun. Dans cet espace sécurisé, la confiance permet de renouer une communication parfois rompue.

En explorant ce conflit, émergent des émotions qui peuvent être partagées et comprises et qui n'ont souvent pas été communiquées.

La médiation se poursuit par une recherche commune de solutions et la validation précise des issues proposées.

En temps normal, un processus de médiation se déroule sur 3 ou 4 séances. Une séance de médiation dure en moyenne 1h30, les entretiens individuels eux sont limités à 60 minutes.

Le but principal de la médiation est de restaurer entre les parties un lien, une communication ainsi qu'une régulation efficace. La médiation est toujours clarifiante, elle peut aussi se terminer sur le constat commun de l'impossibilité de parvenir à un accord. Dans ce cas précis, la colère, la frustration n'ont plus lieu d'être et

chacun peut continuer son chemin de vie sereinement.

Exemple

Monsieur et Madame A. ont planté il y a 15 ans un petit chêne en bordure de leur propriété. Avec les années ce chêne est devenu grand au point qu'il envahit et fait maintenant de l'ombre sur la terrasse de Monsieur et Madame B. Ceux-ci ont demandé à maintes reprises mais sans succès à leurs voisins d'élaguer ce végétal débordant.

Monsieur et Madame A. ont très mal pris le fait que l'on veuille toucher à leur arbre. Ils y tiennent démesurément. La relation entre les deux voisins s'est rapidement dégradée.

En médiation, Monsieur et Madame B. découvrent que cet arbre a été planté suite au décès d'un proche du couple A, une manière pour eux de se rappeler la présence de ce cher défunt.

Monsieur et Madame B. ont aussi l'occasion de faire valoir leur sen-



**Clôtures
Portails
Automatismes
Paysagiste
Petite maçonnerie**

P. FULLIQUET SA
GENÈVE - 022 792 59 11 - www.fulliquet.ch

minent de non-respect avec ces branches qui leur masquent le soleil.

Les deux parties expriment leur besoin, d'un côté que l'on ne touche pas à cet arbre symbole d'une vie perdue et de l'autre que l'on retrouve le soleil source de vie.

S'en suit une phase durant laquelle, les besoins ayant été exprimés, les parties recherchent ensemble une solution.

La solution paraissant dans un premier temps difficile à trouver, le médiateur refixe une deuxième séance et demande aux parties de quoi elles auraient besoin dans l'intervalle. Les deux couples font le constat du bénéfice d'avoir pu se reparler et s'engagent à partager un apéritif la semaine suivante.

L'apéritif ayant lieu sur la terrasse du couple B., Monsieur et Madame A. prennent conscience de l'importance de l'ombre créé par leur chêne. Monsieur et Madame B. évoquent à leur tour un mémorial qu'ils ont fait pour un parent cher.



médiation voisinage

En cas de situation de conflit de voisinage

SPGC, Stéphanie Haenni et Marc Rosset, Médiateurs

Jours ouvrables

Tel 0800 774 224

E-mail picvert@spgc.ch

A l'occasion de la deuxième séance, les parties se mettent finalement d'accord sur un redimensionnement du chêne. Monsieur et Madame A ont par ailleurs trouvé un moyen de célébrer différemment leur cher défunt, ils invitent depuis leur voisins chaque année pour un moment de recueillement.

En partageant deux séances, les parties ont pu régler à satisfaction un problème qui leur pourrissait l'existence, chacun a pu exprimer ses émotions et ses besoins tout en étant entendu des autres.

La communication est rétablie, le respect mutuel est ravivé. Sur ces bases concrètes, la cohabitation sans conflit peut perdurer à long terme. ■



© belafotoche-Fotolia.com

En bref

Si vous vivez une situation de conflit dans laquelle vous avez le sentiment d'avoir tout essayé sans succès et de tourner en rond :

1. Contactez la permanence médiation au **0800 774 224** ou par e-mail picvert@spgc.ch
2. Un de nos médiateurs, soit vous répond directement, soit vous rappelle dans un délai maximum de 48h
3. Vous convenez ensemble d'un premier entretien individuel
4. A la suite de cet entretien, si la médiation paraît adéquate, deux possibilités :
 - Soit vous contactez directement le voisinage concerné en lui demandant de prendre contact avec le médiateur qui vous a reçu
 - Soit le médiateur contacte le voisinage concerné
5. Si le voisinage accepte d'entrer en matière, le médiateur le reçoit en entretien individuel. Dans le cas contraire, la procédure s'éteint sans suite
6. A la suite de ces deux entretiens individuels, le médiateur organise une première rencontre entre les personnes impliquées



FINANCEMENT



Toutes questions liées aux financements hypothécaires et aux solutions de prévoyance liées à votre bien immobilier. Entretiens hypothécaires et conseils globaux gratuits.

Piguet Galland & Cie SA, votre partenaire patrimonial

Le mardi et jeudi de 14h à 17h30

☎ 058 310 44 03



MON BANQUIER est un expert

Ma prévoyance	Planification
Gestion privée	Crédit hypothécaire
	Evaluation consolidée
	Produits institutionnels

Être client de la banque Piguet Galland, c'est bénéficier d'un partenaire qui m'accompagne dans l'optimisation de mon patrimoine économique et fiscal.

- Genève
- Lausanne
- Lugano
- Neuchâtel
- Nyon
- Yverdon-les-Bains
-

piguetgalland.ch



PIGUET GALLAND & CIE SA

BANQUIERS DEPUIS 1856



Avec Cuivretout, prenez la bonne direction...



Tél. 022 782 86 22
Fax. 022 800 29 29
E-mail: info@cuivretout.ch



CUIVRETOUT S.A.
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bougeries

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN

25
depuis ans
à votre service

TOITURES
Les Spécialistes
www.cuivretout.ch



www.lemanrisco.com

NOS SERVICES NE SE LIMITENT PAS À VOS LIMITES

ASSURANCES COURTAGES GESTION DE PORTEFEUILLES ENTREPRISES ET PARTICULIERS



Assemblée des délégués

Comme chaque année, Pic-Vert Assprop Genève tiendra son assemblée automnale avec les délégués des associations partenaires le 13 octobre. Nous aurons l'occasion d'y aborder le thème des zones réservées (voir article en page 24) ainsi que les résultats des discussions que nous aurons eu avec le département au niveau de la zone villas.

Pic d'Or ? Pic Béton ?



Transmettez-nous vos images, nous les publierons. Attention, il doit s'agir d'un immeuble existant, datant du 21e siècle et situé dans le canton de Genève. Le Pic Béton ira au plus laid, le Pic d'Or à celui que vous auriez envie d'habiter! N'oubliez pas de nous préciser le nom de l'architecte et du lieu où il se trouve.



Comité

Monsieur François Mumenthaler, a annoncé sa démission du comité de notre association du fait de sa nouvelle charge de magistrat communal. Nous le remercions vivement de sa participation active et constructive à la vie de notre association et le félicitons chaleureusement pour son élection au Conseil administratif de la Ville d'Onex.



Dans le prochain numéro, découvrez la nouvelle permanence notariale gratuite pour nos membres



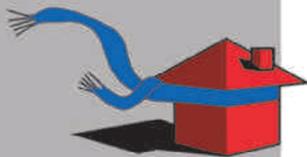
NOUVEAU PIC BÉTON

Le Pic Béton 2015

Lieu : Aire la Ville,
architecte : Yves Omarini

Construire du logement, oui, mais du logement qui donne envie d'y habiter. A Genève, force est de constater la rareté de nouveaux quartiers d'habitation enthousiasmants. En matière de construction, il y a même des immeubles effrayants de laideur.

Il paraîtrait que ce soit une question de point de vue, nous vous donnons le nôtre, à travers notre nouvelle rubrique Pic Béton. A vous de juger et de nous transmettre, selon votre avis, un Pic d'Or, c'est-à-dire l'image d'une construction réussie et qui donne envie d'y vivre, ou un Pic Béton...



Durlermann sa

Installations thermiques & Energie renouvelable

• 36, rue Peillonex
1225 Chêne-Bourg

• T: 022 348 18 03
• F: 022 348 69 81
• E: info@durlermann.ch

• www.durlermann.ch

Installation | Rénovation | Entretien | Dépannage 24h/24



Energie renouvelable | Pompe à chaleur | Energie solaire

laire

...pour la protection de l'environnement

Code d'accès pour les réponses
aux questions
sur le site Internet
geneve.assprop.ch

Pour un
habitat diversifié



« Votre Zone villas est-elle visée par la
rénovation ? »

Vous possédez et/ou habitez un bien immobilier situé dans un territoire destiné à être

A VOTRE SERVICE

- Vos questions
- Formulaires utiles
- Liens
- Nous contacter

Ascenseurs - Monte-charges
Elévateurs - Monte-escaliers

Projet - Vente - Montage - Entretien



Carmelo Pargallo

Projets neufs - Modernisation - Remplacement

Entretien - Dépannage

365J/an - 24h/24



Nombreuses références

Chemin J.-Ph.-de-Sauvage 37 - Châtelaine

022 796 74 30

www.pangalift.ch



Vous avez des problèmes de robinets et vannes bouchés, eau colorée, perte de puissance et de pression, corrosion de vos tuyaux.

Nous avons la solution pour vous.

Depuis plus de 25 ans, la société INTER PROTECTION SA met à votre disposition son système d'assainissement des conduites. Notre système «cec-system» est breveté en Europe et en Amérique du Nord.

Notre savoir-faire et notre longue expérience assurent une garantie de 15 ans à vos travaux.



Pour plus d'information : www.interprotection.ch



Appelez dès maintenant :

Cugy +41 (0)21 731 17 21

Genève +41 (0)22 735 42 72

Berne +41 (0)31 333 04 34



Un numéro vous manque ?
Prenez contact avec notre secrétariat
et nous nous ferons un plaisir
de vous le faire parvenir.

☎ 022 810 33 20

Pic Vert

**AÉROPORT:
DES MILLIERS
D'HABITANTS LÉSÉS,
PÉTITION DÉPOSÉE**

**PLANTATIONS:
L'ACTION SE POURSUIT**

**LA VÉRITABLE
DIMENSION DE LA
ZONE VILLA**

n°110 - Septembre 2015

ASSPROP.ch Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

JAB
1211 Genève 26

JAB
CH-1200 Genève 2

Adhérez à l'Assprop



Formulaire d'adhésion à renvoyer au secrétariat

Assprop.ch - Chemin de Grange Collomb 32 - 1212 Grand Lancy

L'adhésion peut également s'effectuer 'en ligne' www.assprop.ch

Canton sur lequel se trouve le bien immobilier Genève Vaud Autre (spécifiez) _____

Le soussigné demande son adhésion à l'Assprop en tant que propriétaire co-propriétaire locataire

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Nationalité _____

E-mail _____ Année de naissance _____

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

No de tél. privé _____ No de tél. prof. _____

L'adresse privée ci-dessus ne correspond pas à celle du bien dont je suis propriétaire ou co-propriétaire.
L'adresse du bien immobilier est la suivante:

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

Les statuts de l'Assprop sont disponibles sur le site Internet www.assprop.ch
Finance d'entrée de 20 CHF + cotisation annuelle 100 CHF.

Date _____ Signature _____

Comment avez-vous découvert l'association? _____
